

EDITO

L'HEURE EST À LA MOBILISATION !

L'élection présidentielle passée, Macron, l'ex-président des ultras riches, a été réélu Président de la République pour 5 ans.

Pour la 2ème fois, l'arrivée à la tête du Pays du Président Macron, face au second tour des élections, à la représentante de l'Extrême droite, illustre la détresse du monde du travail.

L'allègement de la fiscalité des plus riches, dès le début du 1^{er} quinquennat de Macron, n'a certainement pas bénéficié ni à l'intérêt collectif ni aux plus modestes et a renforcé le creusement des inégalités.

Et ses déclarations récentes peuvent nous laisser penser qu'aucun changement de cap n'est à prévoir.

Le résultat maintenant connu, il est de notre responsabilité de dire que cette politique, en soutien permanent du patronat, menée durant le quinquennat précédent, porte en conscience la responsabilité de la montée de l'extrême droite, ainsi que la régression sociale subie par les travailleurs, travailleuses.

Ne pas répondre aux légitimes exigences sociales des salariés d'augmenter les salaires comme les pensions, ou encore s'entêter à maintenir le projet de retraites à 65 ans, sera lourd de conséquences.

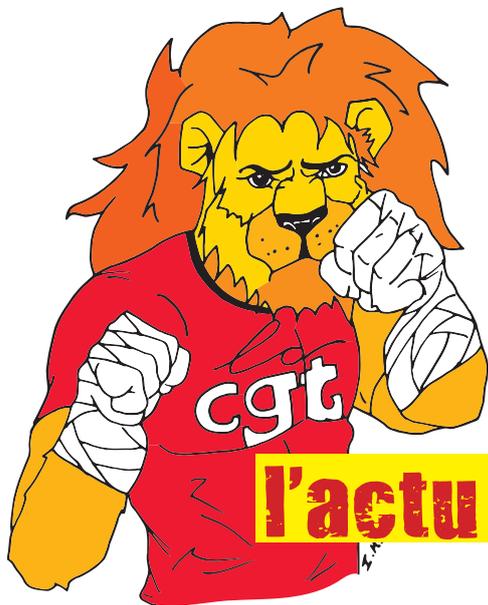
Notre responsabilité est donc grande en cette période car collectivement, salariés, citoyens, nous devons réaffirmer notre exigence de justice sociale et de paix entre les peuples du monde entier.

Revendiquer et exiger l'augmentation de notre

régime indemnitaire, un vrai dégel du point d'indice, la retraite à 60 ans, les 32heures... est indispensable pour pouvoir vivre dignement et alimenter notre protection sociale.

Nous le savons bien à la CGT et nous devons nous y préparer dès maintenant ; il va falloir être à l'offensive avec vous.





l'actu des services

LE 23 JUIN VENEZ VOTER POUR LE COS !

C'est une année riche au niveau électoral pour nous toutes et tous. Une année pour mettre en avant notre envie de continuer à avoir un COS force de propositions et dirigé vers l'avenir. La CGT est toujours prête à dire oui aux avancées pour les agents.

Nous rappelons l'importance de venir voter. Le COS est une association, dotée d'instances où ne siègent que des représentants syndicaux. C'est à VOUS de choisir le syndicat le plus en adéquation avec vos valeurs, celui qui fera de sa priorité l'accès aux vacances, à la culture, aux loisirs, au social pour tous. Le COS n'est pas qu'une plateforme de réservations, mais bien un moyen relationnel entre agents et la CGT souhaite bien faire perdurer cela. Le COS permet de vrais projets éducatifs et sociaux, mettant en avant l'humain. Voter CGT c'est voter pour des valeurs sociales à notre échelle.

Le 23 juin je vote CGT !



NATURE & JARDINS

Une direction qui avait fait le pari du dynamisme et du renouveau !

Nouveau directeur, nouvelle organisation, changement de nom, renouvellement et recrutement de nouveaux agents, nouveaux projets de locaux, renouvellement du matériel et de gros équipements, etc.

La carte semblait alléchante néanmoins la CGT reste sur sa faim, car dans la «grande réorganisation» du SEVE en Nature & Jardins, rien n'a changé. Le menu a été renouvelé mais la tambouille est restée la même !

La direction a remporté de nombreuses récompenses rendant la ville attractive pour sa qualité de vie, l'absence de reconnaissance de la collectivité est un affront à l'encontre des agents qui se sont grandement investis afin que ces projets soient rendus possibles !

La CGT est allée à la rencontre des agents sur le terrain en organisant une réunion d'information mensuelle. Devant les inquiétudes et la grogne générale concernant l'absence de revalorisation substantielle du RIE, la gestion aléatoire de l'encadrement, la réhabilitation des locaux au point mort sans parler des problématiques récurrentes liées aux matériels et ce malgré l'embauche de nouveaux responsables, la CGT a élaboré un tract listant l'ensemble des dysfonctionnements pour alerter mais aussi provoquer une rencontre avec la direction.



**LA LUTTE NE S'ARRÊTE PAS !
POUR LA DÉFENSE DE VOS
DROITS !**

Rejoignez la CGT !!!

LA LOI EGALIM BANNIT L'UTILISATION DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE, DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS, EN CONSÉQUENCE UNE RÉFLEXION EST MENÉE, AU SEIN DE LA DIRECTION PETITE ENFANCE SUR L'UTILISATION DE NOUVEAUX PRODUITS ECOCERT, SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS POUR PRÉSERVER LA SANTÉ DES PETITS ET DES GRANDS. UNE NOUVELLE CHARTE HYGIÈNE EST DONC EN COURS D'ÉLABORATION AFIN QUE CHACUNE ET CHACUN S'APPROPRIE DE NOUVELLES PRATIQUES.



1607H...

Dans le cadre du passage aux 1607H, les ATSEM ont vu leur temps de travail augmenter de 45h, passant de 1502h à 1547h au 1er janvier 2022. Ces 45 heures supplémentaires sont composées de 12 heures «volantes», 18h de temps de connexion numérique, 15h de journées inter-métier. L'application de ces «nouveaux temps de travail» s'avère disparate.

De gros «cafouillages» lors de la première journée inter-métier, réunissant les AER, les concierges et les ATSEM, ont été constatés et remontés :

- Journée de 7h30 ou 8h00 en fonction de l'école
- Activités pour les uns et ménage pour les autres, en total contradiction de l'esprit du projet.

Concernant les 12 heures «volantes», sans proratisation du temps de travail, encore une fois d'une école à l'autre, une injustice s'instaure. Certains ATSEM pourront difficilement effectuer ces heures avant fin décembre et pire encore, subiront une retenue sur salaire si ces heures

n'étaient pas réalisées...Quelle pression !! La chasse aux heures est ouverte !!!

Sur le sujet des heures de fin de journée du mercredi : où est l'harmonisation promise ?!?!

Petit rappel : les 18 heures de connexion sur Nao-nantes, peuvent s'effectuer hors temps de présence : 6 minutes par jour soit 30 minutes par semaine, obtenues grâce à la lutte des agents en décembre 2021.

La loi EGalim dans les cantines scolaires. Les barquettes plastiques vont être remplacées progressivement par les plats en inox. Très beau projet !!! Mais la mise en place pose souci sur plusieurs points :

- Équiper certaines écoles de plonges ou de frigos adaptés à l'utilisation de l'inox.
- Renforcer les effectifs pour pallier la surcharge de travail (par exemple : le nettoyage de la vaisselle inox).

RÉSIDENCES AUTONOMIE, EHPAD ET RESTAURANTS INTERGÉNÉRATIONNELS

Depuis plusieurs années, la Direction Parcours de Vie des Aînés rencontre des difficultés de recrutement. Les agents contractuels manquent de formations qualifiantes, et déplorent le salaire insuffisant.

Les aides médico-psychologiques (AMP), faisant fonction d'aides soignants, ne sont pas concernés par le décret de requalification des diplômes permettant le passage en catégorie B (voir Ça m'regarde n°2), et n'ont donc aucune évolution de salaire pour le même métier. Cette situation est inacceptable.

La CGT revendique de longue date, des créations de postes de titulaires et la possibilité d'accéder à des formations qualifiantes tout au long de la carrière pour une réelle reconnaissance de ces métiers indispensables.

RIEN NE VA PLUS À LA DRU !

Depuis plusieurs mois les agents de l'État-Civil soutenus par la CGT ont lancé un mouvement afin d'obtenir de meilleures conditions de travail, une véritable reconnaissance de leurs missions et permettre la fin de pratiques illégales en matière d'État-Civil.

Plusieurs réunions, tant avec les responsables du service qu'avec l'Adjointe en charge du secteur, suite au préavis de grève n'ont à ce jour, pas permis d'obtenir de véritables avancées. Hormis le renfort de collègues en reclassement, ce qui n'est pas satisfaisant, leurs postes n'étant pas pérennes. De plus une des revendications porte bien sur la création de 8 postes d'Officier d'État-Civil titulaires supplémentaires.

Un audit interne est en cours, la restitution devrait avoir lieu début mai. Les agents ont espoir de voir le résultat appuyer leurs revendications et révéler ce qu'ils dénoncent depuis très



longtemps. En fonction de ce rapport, ils décideront des suites à donner à leur action.

Les agents, avec la CGT, ont décidé d'interpeller le Procureur de la République afin de lui faire part des pratiques illégales qu'ils constatent au quotidien dans leur service, afin d'éviter toute mise en cause de leur responsabilité.

**LES AGENTS SONT DÉTERMINÉS
ET ILS NE VONT RIEN LÂCHER !**

RÉGIME INDEMNITAIRE

Depuis le mois de septembre 2021 les « négociations » sur le régime indemnitaire ont été ouvertes.

Ce chantier prioritaire, engagement de la collectivité, a débuté par une longue période de bilans, d'état des lieux sur les montants de nos différents régimes indemnitaires de grade et fonctionnels.

Les premières propositions ridicules de la collectivité ont déclenché la colère des agents soutenus par l'intersyndicale qui a décidé de quitter

la table des « négociations » devant le mépris affiché par la collectivité.

Au lendemain du mouvement de grève du 24 mars 2022 de nouvelles propositions ont été faites, c'est une augmentation de 50€ nets pour les agents de catégorie C qui est proposée, une avancée insuffisante qui ne correspond toujours pas à la revendication portée par l'intersyndicale d'une **augmentation du régime indemnitaire de grade à trois chiffres.**

À l'heure où nous écrivons ces lignes et

suite à l'assemblée générale du 10 mai 2022, les agents de nos collectivités soutenus par l'intersyndicale CGT, UNSA, FO et CFTC ont voté une nouvelle journée d'action le 20 mai, gageons qu'une forte mobilisation permettra à nos élus politiques d'entendre la colère et de faire enfin des propositions à la hauteur des enjeux affichés :

revalorisation substantielle des agents de catégorie C, réduction des inégalités salariales femmes/hommes, attractivité de l'emploi dans nos collectivités...

A la direction des sports, l'application des 1607 heures a consisté à modifier l'organisation du travail et restreindre les avantages conquis,

- réduction des compensations horaires ou financières sur les samedis, dimanches, astreintes et jours fériés,
- Élargissement de l'amplitude journalière (7h-23h)
- Suppression de postes
- Dégradation des conditions de travail

L'implication de la CGT à travers la voix des agents a permis dans un premier temps de suspendre la réorganisation du service aqua-nautique et de la reporter à 2023 afin qu'une réelle réflexion, non précipitée, soit mise en place dans ce sens.

La mobilisation des agents des équipements sportifs et des piscines a permis la bonification de 100 euros sur la dotation vestimentaire pour l'année 2021.

La CGT compte sur toi pour faire remonter les revendications du terrain et porter ta voix dans les instances de négociation entre notre syndicat et la collectivité.

Tu peux compter sur la CGT pour :

- défendre le pouvoir d'achat par l'augmentation du régime indemnitaire et du point d'indice
- lutter contre la précarisation des agents (titularisations des contractuels du service des sports et leur évolution professionnelle)
- améliorer les conditions de travail (prévention des risques, formations...)

La casse sociale est en marche !

Unissons nos forces pour le progrès social et le mieux être au travail, Ta voix compte,

Rejoins nous !

#jevotecgt

le 8 décembre 2022

ESSENTIELLE **POUR** NOS DROITS, **POUR** LE SERVICE PUBLIC
ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

3, rue Célestin Freinet 44200 Nantes

Tel: 02 52 10 82 50

mail : syndicatville-cgt@mairie-nantes.fr site Internet : <http://www.cgt-nantes.fr>